

« *Affable* à tous avec dignité, elle savait estimer les uns sans fâcher les autres. »
(Bossuet.)

ALARMANT. Cet adjectif régit quelquefois la préposition *pour* :

« Dans la plupart des romans, ce ne sont que conversations tendres, que sentiments passionnés, que peintures séduisantes, que situations *alarmantes pour* la pudeur. »
(L'abbé Reyre.)

APRE. Dans le sens d'*avide*, cet adjectif prend à :

« Peut-être la réputation qu'il a d'être *apre* au gain contribue-t-elle à cette coupable honte. »
(J.-J. Rousseau.)

Par extension, et signifiant ce qui est difficile et dont on ne peut venir à bout qu'avec beaucoup de peine, il prend *de* :

« Quelques grandes difficultés qu'il y ait à se placer à la cour, il est encore plus difficile et plus *apre de* se rendre digne d'y être placé. »
(La Bruyère.)

— Voyez sur ce régime notre observation, p. 277. A. L.

ASSIDU. Avant les personnes, il régit *auprès* :

Assidu auprès du prince.

Avant des noms de choses et des verbes, il régit à :

« *Assidu* à l'étude; *assidu* à son devoir. »
(L'Académie.)

A prier avec vous jour et nuit *assidus*. (Racine, *Esther*, acte I, sc. 3.)

D'écoliers libertins une troupe indocile.

Loin des yeux d'un préfet au travail *assidu*,

Va tenir quelquefois un brelan défendu. (Boileau, le *Lutrin*, chant III.)

AUCUN régit la préposition *de* devant les noms ou les pronoms.

Aucun d'eux (les plaisirs) n'assouvit la soif qui me dévore.

(L. Racine, la *Religion*, chant II.)

« *Aucun* de vous ne peut se plaindre de moi. »

... *Aucun* de nous ne serait téméraire

Jusqu'à s'imaginer qu'il eût l'heur de vous plaire.

(Corneille, *Rodog.*, acte IV, sc. 1.)

Fénelon l'emploie dans le sens de *rien*, et lui fait régir la préposition *de* devant les adjectifs :

« Il n'a eu dans toute sa vie *aucun* moment d'assuré; »

de même que l'on dit : « Il n'y a *rien* de prêt. »

Féraud ne croit pas devoir condamner *de* dans cette phrase, mais il ne pense pas qu'on doive toujours mettre cette préposition dans des cas semblables. *De* fait fort bien, ajoute-t-il, quand le pronom *en* est joint à *aucun*; ainsi, en parlant de livres, de tableaux, on dira :

« Il n'y en a *aucun* de relié. — Il n'y en a *aucun* d'encadré. »

Mais, hors de là, il ne faut pas, généralement parlant, mettre *de* avant l'adjectif, et alors il faut dire :

« Il n'a *aucun* livre relié. — Il n'a *aucun* de ses tableaux encadré. »

AVEUGLE se dit au propre sans régime :

« Le hasard, *aveugle* et farouche divinité, préside au cercle des joueurs.

(La Bruyère, *des Biens de fortune*.)

« Celui qui n'a jamais vu la lumière pure est *aveugle* comme un aveugle-né. »
(Fénelon.)

Au figuré, il se dit aussi sans régime :

« Rien n'était plus *aveugle* que le paganisme. »

« La fortune ne paraît jamais si *aveugle* qu'à ceux à qui elle ne fait pas de bien. »
(La Rochefoucauld.)

ou bien avec les prépositions *sur*, *dans* ou *en*.

« On est *aveugle sur* ses défauts, clairvoyant sur ceux des autres.

(La Rochefoucauld.)

« La haine est *aveugle* dans sa propre cause. »
(L'Académie.)

... Dieu veut qu'on espère en son soin paternel.

Il ne recherche point, *aveugle* en sa colère,

Sur le fils qui le craint l'impiété du père. (Racine, *Athalie*, acte I, sc. 2.)

— Il nous semble que ces deux derniers exemples ne peuvent guère être regardés comme des régimes. Cependant si l'on veut que *aveugle* en sa colère soit l'équivalent de *aveuglé par sa colère*, on pourra à la rigueur y trouver un complément, tandis que *aveugle dans sa propre cause* n'en présente même pas. Cet adjectif se construit aussi avec d'autres prépositions qui se rapprochent tout autant d'un véritable régime. Ainsi l'on dit *aveugle de naissance*, *aveugle par accident*. Mais si l'on ne veut voir là que des compléments accidentels, ou improprement dits, il faudra du moins reconnaître les signes d'un vrai complément dans cette expression figurée *aveugle de fureur et d'amour*. A. L.

AVIDE, au propre, se dit sans régime; ainsi l'on ne dit point : *avide* de pain, *avide* de viande, comme on dit au figuré : *avide* du bien d'autrui, *avide* de gloire, *de* savoir, *de* louanges, *avide* de sang.

Ils s'étonnent comment leurs mains, *de* sang *avidés*,

Volaient, sans y penser, à tant de parricides.

(Corneille, *Horace*, acte I, sc. 4.)

Tu n'en fis pas assez, reine *de* sang *avide*;

Il fallait joindre encore l'inceste au parricide!

(Crébillon, *Sémiramis*, acte V, sc. 1.)

CÉLÈBRE, suivi d'un régime, demande la préposition *par* et la préposition *pour*.

« *Célèbre par* ses vertus, *célèbre par* ses crimes. »
(L'Académie.)

« *Célèbre par* tout l'Orient *pour* sa doctrine et *pour* sa piété. »
(Bossuet.)

Cependant Boileau a dit :

Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages?

Cette mer où tu cours est *célèbre en* naufrages. (Épître au Roi.)

Mais nous croyons que ce régime est un peu hasardé.

— Pourquoi donc? Et comment pourrait-on mieux dire? On va voir d'ailleurs que l'usage et l'Académie permettent de dire *fameux en naufrages*. L'analogie est complète. A. L.

Voir, page 203, une observation sur l'emploi de l'adjectif *célèbre*.

CIVIL. On dit ordinairement *civil envers* et *civil à l'égard* de tout le monde.

Fléchier avait dit : « *civil* à ceux à qui il ne pouvait être que favorable, » et l'Académie avait adopté ce régime dans son édition de 1762; mais elle ne l'a pas mis dans celles de 1798 et de 1835. En cela, elle a profité de la remarque de Féraud.

COMMUN s'emploie sans régime :

- « Le soleil, l'air, les éléments sont *communs*. » (L'Académie.)
- et quelquefois avec un régime et les prépositions *à*, *avec* :
- « Le nom d'animal est *commun* à l'homme et à la bête. » (L'Académie.)
- « Le Dieu des Hébreux n'a rien de *commun* avec les divinités pleines d'imperfections. »
- « Le sentiment de l'immortalité leur est *commun* à tous. » (Massillon.)
- « L'amour a cela de *commun* avec les scrupules, qu'il s'aigrit par les réflexions. » (La Bruyère.)

On remarquera que l'adjectif *commun* n'a pas toujours le même sens employé sans régime ou employé avec un régime :

Des *disgrâces communes* sont des *disgrâces ordinaires et peu considérables*; mais des *disgrâces communes* à tous les hommes sont des *disgrâces* auxquelles tous les hommes peuvent être sujets, et qui peuvent être des *disgrâces extraordinaires et considérables*.

De cette distinction, il faut conclure avec Féraud que le P. Rapin a parlé peu exactement lorsqu'il a dit :

« La fin de la tragédie est d'apprendre aux hommes à ne pas craindre trop faiblement les *disgrâces communes*. »

Assurément les *disgrâces* représentées sur la scène ne sont pas ordinairement des *disgrâces communes et légères*; alors il devait dire : ... à ne pas craindre avec trop de faiblesse des *disgrâces* qui leur sont *communes* avec les grands, avec les héros.

COMPARABLE régit la préposition *à* :

- « Turenne est *comparable* aux plus grands capitaines de l'antiquité. »
- « Les biens de ce monde ne sont pas *comparables* à ceux de l'éternité. » (Féraud.)

Les efforts des Titans n'ont rien de *comparable*

Au moindre effet de sa fureur. (J.-B. Rousseau, Cantate sur l'hiver.)

Cet adjectif régit aussi la préposition *avec*, lorsqu'il s'agit de choses qui sont d'une nature absolument différente, et alors il ne se dit qu'avec la négative : *L'esprit n'est pas comparable avec la matière*. (Laveaux.)

COMPATIBLE. Au singulier cet adjectif régit la préposition *avec* :

« Il ne croit pas l'exactitude des règles de l'Évangile *compatible* avec les maximes du gouvernement et avec l'intérêt de l'état. » (Massillon.)

au pluriel il se met sans régime :

« Celui dont la postérité a fait un dieu a vécu méprisé et méprisable; deux choses *compatibles*. » (Voltaire.)

Voltaire parle ici d'Homère. Le mot *méprisable* n'est certainement pas juste.

— Certes rien n'empêche de dire avec l'Académie : *Ces maximes ne sont pas compatibles avec celles de l'Évangile*. Ainsi donc, au pluriel, ce mot peut s'employer avec ou sans régime. A. L.

Voyez plus bas la note sur le mot *incompatible*, p. 293.

COMPLAISANT. En prose, on ne donne point de régime à cet adjectif. Racine et Molière lui en ont donné un en vers :

Les dieux à vos désirs toujours si *complaisants*. (Iphigénie, acte I, sc. 2.)

... Je hais tous les hommes ;
Les uns parce qu'ils sont méchants et malfaisants,
Et les autres, pour être *aux* méchants *complaisants*.

(Le Misanthrope, acte I, sc. 1.)

CONFIDENT.

Prêt à faire sur vous éclater la vengeance
D'un geste *confident* de notre intelligence. (Racine, Britannicus, acte III, sc. 7.)

CONNU. Voyez plus bas le mot *inconnu*, p. 294.

CONSOLANT régit *pour* :

- « Les promesses de la religion sont bien *consolantes* pour les malheureux. » (L'Académie.)
- « Voilà une vérité bien *consolante* pour vous. » (Massillon.)

et de (Voy. p. 277) :

« C'est une chose bien *consolante* dans ses malheurs, de ne pas se les être attirés par sa faute. » (L'Académie.)

CONSTANT régit *dans* ou *en* :

- « *Constant* en amour. *Constant* dans son amour. » (L'Académie.)
- « Le peuple romain a été le plus *constant* dans ses maximes. » (Bossuet.)

COUPABLE. Cet adjectif, qui ne se dit au propre que des personnes, et au figuré, des choses, s'emploie quelquefois absolument.

D'une tige *coupable* il craint un rejeton. (Racine, Phèdre, acte I, sc. 1.)

Quelquefois il régit la préposition *de* :

Hélas! de vos malheurs innocente ou *coupable*. (Racine.)

Coupable de la mort qu'ici tu me prépares. (Voltaire.)

quelquefois la préposition *devant* :

« Ils sont *coupables* devant Dieu des désordres publics. » (Massillon.)

et quelquefois la préposition *envers* :

Pour un fils téméraire et *coupable* envers vous,
(Voltaire, Sémiramis, acte III, sc. 5)

— Dans l'exemple cité de Massillon, la préposition *devant* ne peut pas indiquer un régime : il faudrait pour cela qu'elle exprimât un rapport direct, comme *envers*; tandis qu'ici cette locution signifie *aux yeux de Dieu*, phrase incidente comme nous l'avons dit, page 279. Il en sera de même de ces locutions : *Coupable devant la loi*, — *d'après le code*, — *sur tous les points*, — *au premier chef*, etc. A. L.

CRUEL se met quelquefois avec la préposition *à* :

« Valérien ne fut *cruel* qu'*aux* chrétiens. » (Bossuet.)

Les dieux depuis un temps *me* sont *cruels* et sourds.
(Racine, Iphigénie, acte II, sc. 2.)

C'est cette vertu même à nos désirs *cruelle*
Que vous louiez encore en blasphémant contre elle.
(Corneille, Polyeucte, acte II, sc. 2.)

On dit aussi *cruel* envers quelqu'un.

CURIEUX se construit avec *en* devant les noms :

« Cette femme est fort *curieuse* en linge, en habits. » (L'Académie.)

— Il prend aussi la préposition *de*. L'Académie donne pour exemple : *Cet homme curieux de tableaux, de médailles*. A. L.

DANGEREUX. Avec le verbe *être* employé impersonnellement, et suivi d'un infinitif, cet adjectif régit la préposition *de* :

« Il est *dangereux de* dire au peuple que les lois ne sont pas justes. » (Pascal.)

— Voyez notre observation p. 277. A. L.

Devant les noms, *dangereux* se met avec la préposition *pour* :

« De tendres entretiens sont *dangereux pour* l'innocence. »

« Tous les grands divertissements sont *dangereux pour* la vie chrétienne. »

(Pascal.)

Quelques écrivains ont fait usage de la préposition *à* :

« Aman trouva la puissance et la religion des Juifs *dangereuses à* l'empire. »

(Massillon.)

Dangereux à lui-même, à ses voisins terrible. (Voltaire, la *Henriade*, ch. I.)

Mais Féraud est d'avis que ce régime est un anglicisme. *To the religion and liberty.*

Enfin, *dangereux* suivi d'un infinitif régit *à* (Voy. p. 278) :

« Cet ouvrage n'est ni mauvais ni *dangereux à* publier. » (Pascal.)

DÉDAIGNEUX. Quand on donne un régime à cet adjectif, on se sert de la préposition *de* :

Tout monarque indolent, *dédaigneux de* s'instruire,

Est le jouet honteux de qui veut le séduire.

(Voltaire, Épître au prince royal de Prusse, 1735.)

DIFFICILE, avec le verbe *être*, régit *à* ou *de*, suivant que ce verbe est employé ou non comme impersonnel, et cela lui est commun avec un grand nombre d'adjectifs.

On dit : il est *difficile à* conduire, et il est *difficile de* le conduire. Mais, dans le second exemple, le verbe *être* est employé impersonnellement. (Voyez p. 277.)

« Les fautes des sots sont quelquefois si lourdes et si *difficiles à* prévoir, qu'elles mettent souvent le sage en défaut. » (La Bruyère, de l'Homme.)

« La raison n'en est pas *difficile à* trouver. » (Massillon.)

« Qu'il est *difficile d'être* victorieux et humble tout ensemble ! »

DOCILE est quelquefois suivi d'un régime ; alors il prend la préposition *à* :

« *Docile aux* leçons de son maître. » (L'Académie.)

Il fallut qu'*au* travail son corps rendu *docile*

Forçât la terre avare à devenir fertile. (Boileau, Épître III.)

Cet adjectif ne se met point avant les noms de personnes ; ainsi l'on ne dit pas : Les enfants doivent être *dociles à leurs pères*, mais bien... *dociles aux volontés* de leurs pères.

INDOCILE se met avec la même préposition, et ne se dit pas non plus avec les noms de personnes.

DUR et FACHEUX joints à *être*, régissent *de*, quand ce verbe est employé impersonnellement :

« Il est *dur*, il est *fâcheux de* se voir préférer un sot. » (Le Dict. de Trévoux.)

« Il est plus *dur d'appréhender* la mort que de la souffrir. »

(La Bruyère, de l'Homme.)

On dit aussi, dans le sens de rude, inhumain : *dur à* soi-même, *dur à* la peine, *dur au* travail, *dur à* ses débiteurs.

— Voyez notre observation, page 277 : et un exemple du régime *de* avec un substantif, page 282. A. L.

EFFROYABLE. Cet adjectif s'emploie ordinairement sans régime, surtout en prose :

« Il faisait des serments *effroyables*. » (L'Académie.)

Ce songe et ce rapport, tout me semble *effroyable*.

(Racine, *Athalie*, acte II, sc. 5.)

Cependant, en vers, on peut le faire suivre de la préposition *à* :

Un Hérode, un Tibère *effroyable à* nommer. (Boileau, sat. XI.)

Je le vois comme un monstre *effroyable à* mes yeux.

(Racine, *Phèdre*, acte III, sc. 3.)

ENDURCI. On dit *endurci aux coups* de la fortune, *aux* louanges, *contre* l'adversité, *dans* le crime, *au* crime.

(L'Académie.)

Ses yeux indifférents ont déjà la constance

D'un tyran *dans* le crime *endurci* dès l'enfance.

(Racine, *Britannicus*, acte V, sc. 7.)

J'irais par ma constance, *aux* affronts *endurci*,

Me mettre au rang des saints qu'a célébrés Bussi. (Boileau, sat. VIII.)

ÉTRANGER demande différents régimes, selon ses diverses acceptions.

« Il est *étranger en* médecine. »

« Il est *étranger dans* ce pays. »

« Il a des habitudes *étrangères à* toute espèce d'intrigue. » (L'Académie.)

EXPERT régit quelquefois la préposition *en* :

« Cet homme est *expert en* chirurgie. » (L'Académie.)

— Il nous semble avoir lu quelque part un autre régime dont l'emploi peut-être serait supportable avec les verbes : *cet homme est expert à mentir*. L'Académie ne l'indique pas ; mais elle admet aussi : *il est expert dans cet art*. A. L.

FACHEUX. Voyez *Dur*.

FACILE :

... Ces promesses stériles

Charmaient ces malheureux, à tromper trop *faciles*.

(Voltaire, la *Henriade*, ch. X.)

Employé impersonnellement, *facile* demande la préposition *de* :

Il n'est pas si *facile* qu'on pense

D'être fort honnête homme, et de jouer gros jeu.

(Madame Deshoulières, réflexion XV.)

Voyez notre observation, p. 278. A. L.

FAIBLE. On trouve dans Corneille un exemple de *faible de* suivi d'un infinitif.

Faible d'avoir déjà combattu l'amitié,

Vaincrait-elle à la fois l'amour et la pitié ?

Comme Voltaire, dans ses remarques, ne blâme point cette construction, il paraîtrait permis de l'employer, quoiqu'on en trouve peu d'exemples.

— Ce mot, selon l'Académie, s'emploie souvent avec la préposition *de* et un substantif pour caractériser le genre de faiblesse : *ouvrage faible de style* ; *tableau faible de couleur*. Voyez notre observation p. 282, sur ce régime. Il est encore un autre régime de *faible*, indiqué par l'Académie : *armée faible en nombre en cavalerie*. Enfin Molière a dit dans *Tartufe* :

Vous êtes donc bien *faible à* la tentation.

Mais cette dernière tournure de phrase est peu commune. A. L.

FAMEUX. Cet adjectif, qui se dit des personnes et des choses, régit la préposition *par* devant les noms :

« Le cardinal, *fameux par* la force de son génie. » (Fléchier.)
Ce brillant escadron, *fameux par* cent batailles. (Voltaire, *Fontenoi*.)

la préposition *dans* :

Faut-il peindre un fripon *fameux dans* cette ville ? (Boileau, sat. VII.)
. . . Ce roi si *fameux dans* la paix, dans la guerre. (Le même.)

et quelquefois *en* : mais alors le nom doit être mis au pluriel :

« Cette mer *fameuse en* naufrages. » (L'Académie et M. Laveaux.)
— Il n'y a pas de régime quand on dit *fameux dans* cette ville, parce qu'aucun rapport n'existe nécessairement entre les termes de cette phrase. La préposition ici indique bien un rapport entre les choses, mais non une liaison dans les mots : on ne peut donc, selon nous, y voir un complément. Nous croyons qu'il en est de même pour les locutions : *calme, ferme, intrépide dans* le danger ; *grand dans* le malheur ; *insolent dans* la prospérité, etc. Mais au contraire il y a régime quand le sens de l'adjectif est déterminé ou expliqué par ce qui suit, *fameux dans* l'art de la guerre. Il n'est pas juste aussi de dire qu'après *en* il faille toujours le pluriel : ne pourrait-on pas dire *fameux en* peinture, en poésie ? A. L.

FÉCOND. Cet adjectif, que l'on emploie fréquemment au figure, se met, soit absolument, comme quand on dit : un esprit *fécond*, une verve, une veine *féconde*, un sujet *fécond*, une matière *féconde* ; soit avec un régime amené par la préposition *en* :

Chaque siècle est *fécond en* heureux téméraires. (Boileau, épître I.)
Digne fruit d'une race *en* héros si *féconde*. (J.-B. Rousseau, ode, 4 liv. IV.)
. . . *Féconde en* agréments divers,
La riche fiction est le charme des vers. (L. Racine, la *Religion*, ch. IV.)

On s'en sert le plus ordinairement en parlant des choses ; cependant on peut le dire des personnes. Féraud, Boiste, M. Laveaux ont dit : *auteur fécond, écrivain fécond* ; et ce vers de Boileau :

Qu'en nobles sentiments il soit toujours *fécond*. (*Art poétique*, ch. III.)

semble les justifier.

FERTILE régit la préposition *en*, au propre comme au figuré.

« Son esprit est *fertile en* expédients, *en* inventions. » (L'Académie.)
. . . . Ainsi qu'*en* sots auteurs,
Notre siècle est *fertile en* sots admirateurs. (Boileau, *Art poétique*, chant III.)
La satire, *en* leçons, *en* nouveautés *fertile*,
Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile. (Le même, satire IX.)
L'hypocrite, *en* fraudes *fertile*,
Dès l'enfance est pétri de fard. (J.-B. Rousseau, ode 4, liv. I.)

FIDÈLE demande la préposition *à* et la préposition *en* ou *dans* :

« *Fidèle à* Dieu et au Roi. » — « *Fidèle en* ses promesses. » (Bossuet.)
« *Fidèle à* ses promesses. » — « *Dans* ses promesses. » (Fléchier.)

Quand on délibère si l'on restera *fidèle à* son prince, on est déjà criminel. » (Fénelon, *Télémaque*.)

Soyons-nous donc au moins *fidèles* l'un à l'autre. (Racine, *Mithridate*, acte I, sc. 5.)

Et Dieu trouvé *fidèle en* toutes ses menaces. (Le même, *Athalie*, I, 1.)

... Ah ! mon fils ! qu'il est partout des traîtres !
Qu'il est peu de sujets *fidèles à* leurs maîtres ! (Corneille, *Nicomède*, V, sc. 8.)

FORMIDABLE se construit avec les prépositions *à* et *par* :

« *Formidable par* la rapidité de ses conquêtes. » (L'Académie.)
Harlai, le grand Harlai, dont l'intrépide zèle
Fut toujours *formidable à* ce peuple infidèle. (Voltaire, la *Henriade*, chant V.)
Aux portes de Trézène. . . .
Est un temple sacré, *formidable aux* parjures. (Racine, *Phèdre*, acte V, sc. 1.)

FORT, dans le sens d'*habile, expérimenté*, se construit avec la préposition *sur* et la préposition *à* :

« *Fort sur* l'histoire ; *fort sur* le droit canon ; *fort à* tous les jeux. » (L'Académie.)

Mais pour indiquer la cause qui rend fort, qui produit la force, on fait usage de la préposition *de*, au propre et au figuré :

« Sembables à ces enfants *forts d'un* bon lait qu'ils ont sucé. » (La Bruyère.)
Je m'attachais sans crainte à servir la princesse,
Fier de mes cheveux blancs et *fort de* ma faiblesse. (Corneille, *Pulchérie*, acte II, sc. 1.)
Valois, plein d'espérance, et *fort d'un* tel appui. (Voltaire, la *Henriade*, chant IV.)

FURIEUX, dans le sens de *transporté de colère, d'amour*, demande la préposition *de* :

« Dans les premiers temps de la république romaine, on était *furieux de* liberté et *de* bien public ; l'amour de la patrie ne laissait rien aux mouvements de la nature. » (Saint-Evremond.)

Il dit, et *furieux de* colère et d'amour. (De Saintange, trad. des *Métamorphoses d'Ovide*, liv. VI.)

« Astarbé le vit, l'aima, et *en* devint *furieuse*. » (Fénelon, *Télémaque*.)
On dit, ainsi que le fait observer Féraud, *en* devint *folle* ; mais l'auteur de *Télémaque* a regardé cette expression comme trop familière, et *en* a employé une moins usitée, mais plus noble et plus énergique.

GROS, employé au figuré, se dit familièrement, et même dans le style noble, avec la préposition *de*, devant les noms et devant un infinitif :

« Le temps présent est *gros de* l'avenir. » (Leibnitz.)
« Les yeux *gros de* larmes. » (L'Académie.)

. . . Par un long soupir, trop sincère interprète,
Son cœur, *gros de* chagrins, avouait sa défaite. (Delille, les *trois Règnes de la Nature*, chant III.)

Le cœur *gros de* soupirs, et frémissant d'horreur. (Corneille, *Rodoque*, acte II, sc. 4.)

Le cœur *gros de* soupirs est une expression familière, mais le second hémis-

tiche relève le premier : il n'est pas donné à tous les poètes d'employer avec dignité les expressions les plus communes, ni d'allier le naturel à la noblesse.

— On dit dans le langage familier *avoir le cœur gros* ; mais l'expression *le cœur gros de soupirs* n'a jamais été familière ; et Racine l'a admirablement placée dans *Phèdre*, acte III, sc. 3. A. L.

Delille a fait plus ; il s'est servi de cette expression (d'après Virgile) en parlant du cheval de Troie.

Quand ce colosse altier, apportant le trépas,
Entraît gros de malheurs, d'armes et de soldats.

(Traduction de l'*Énéide*, livre IV.)

HABILE. Ce mot régit les prépositions *à*, *dans* et *en*, et la première n'est pas bornée à la jurisprudence. On dit : *habile dans un art* ; *habile à manier le ciseau* ; *habile en mathématiques*.

Boileau a dit :

Car tu ne seras point de ces jaloux affreux,
Habiles à se rendre inquiets, malheureux. (Satire X.)

J.-B. Rousseau (*Ode contre les Hypocrites*) :

Habile seulement à noircir les vertus.

HEUREUX, dans son sens le plus naturel, régit *à*, *en*, *dans* avant les noms, et *de* avant les noms et les verbes : *heureux à la guerre* ; *heureux au jeu*. *Heureux du bonheur des autres* ; *heureux d'être dans une honnête indigence*.

« Le plus *heureux en bien* des choses est celui qui sait se faire la plus agréable imagination. » (Saint-Evremond.)

Heureux dans mes malheurs *d'en avoir pu sans crime*
Contre toute l'histoire à ceux qui les ont faits.

(Racine, *Bérénice*, acte I, sc. 4.)

Dans un sens qui lui est un peu étranger, et qui signifie le *talent naturel*, *l'habileté*, *heureux* régit la préposition *à* devant un infinitif :

« Un esprit prompt à concevoir les matières les plus élevées, et *heureux à les exprimer* quand il les avait une fois conçues. » (Fléchier.)

IDOLÂTRE, au figuré, se dit absolument et avec la préposition *de* :

Je ne prends point pour juge une cour *idolâtre*. (Racine, *Bérénice*, acte II, sc. 2.)
Périsse le cœur dur, de soi-même *idolâtre*. (Voltaire, *Méropé*, acte I, sc. 1.)

IGNORANT régit *en* et *sur* :

« Il est fort *ignorant en géographie*. — Il est *ignorant sur ces matières*. » (L'Académie.)

On donne quelquefois à cet adjectif la préposition *de* pour régime :

« O vanité ! ô mortels *ignorants de leurs destinées* ! » (Bossuet.)

Mais, sans cesse *ignorants de nos propres besoins*,
Nous demandons au Ciel ce qu'il nous faut le moins. (Boileau, éptre V.)

« C'était un jeune métaphysicien fort *ignorant des choses de ce monde*. » (Voltaire.)

L'Académie ne dit *ignorant* que des personnes. Cependant de bons auteurs l'ont dit des choses :

« Leurs *ignorantes* et iniques *décisions*. » (Bossuet.)

« Choqué de l'*ignorante audace* avec laquelle, etc. (Boileau.)

. . . Un *ignorant* usage

Ne l'est pas moins qu'un *ignorant* suffrage. (J.-B. Rousseau.)

Et puisque l'on dit : Une *savante décision*, une *savante interprétation*, pourquoi ne dirait-on pas : Une *ignorante décision*, une *ignorante interprétation* ? L'une signifie une *décision*, une *interprétation qui montre, qui annonce de la science, de l'instruction* ; l'autre signifierait une *décision*, une *interprétation qui décèle de l'ignorance*. Il est probable que l'Académie a oublié d'indiquer cette acception dans son Dictionnaire.

IMPATIENT. Voyez les *Remarques détachées*.

IMPÉNÉTRABLE. Cet adjectif s'emploie le plus souvent sans régime. Lorsqu'il en prend un, c'est la préposition *à* :

« Cette cuirasse est *impénétrable aux coups* du mousquet. » (L'Académie.)

« Les mystères de la Foi, les décrets de la Providence sont *impénétrables à l'esprit humain*. »

« Je rencontrais de temps en temps des touffes obscures *impénétrables aux rayons du soleil*. » (J.-J. Rousseau.)

INABORDABLE, INACCESSIBLE. Voyez **INCONCEVABLE**.

INCERTAIN. Féraud pense que cet adjectif prend pour régime la préposition *de* ; mais il est d'avis que ce n'est qu'avec le pronom *ce* : Je suis *incertain de ce* qui arrivera. Il ne croit pas qu'on puisse dire : *Incertain de son amitié, de sa protection*.

Cependant Delille a dit dans son poème de *la Pitié* (chant II) :

. . . A leur naissance, *incertains d'un berceau*,
D'une goutte de lait, d'un abri, d'un tombeau.

et Racine a fait plus encore ; il s'est servi d'un tour latin, hardi, mais heureux, dans *Bajazet* (act. II, sc. 2) :

Infortuné, proscrit, *incertain de régner*,
Dois-je irriter les cœurs au lieu de les gagner ?

De sorte que, quoique l'Académie n'ait point donné d'exemple de ce régime, et malgré l'opinion de Féraud, il semble qu'on pourrait se le permettre.

— L'Académie, au mot *certain*, donne pour exemple ; *je suis certain de réussir*. Or, l'analogie est parfaite entre cette phrase et celle de Racine : *incertain de régner*. Le même écrivain a dit dans *Phèdre*, act. II, sc. 2 :

Du choix d'un successeur Athènes *incertaine*.

On peut donc en toute sûreté employer ce régime A. L.

INCOMPATIBLE et **INCONCILIABLE**, ayant un sens relatif, ne doivent pas s'employer au singulier absolument et sans la préposition *avec* :

« La *pitié n'est point incompatible avec les armes*. » (Fléchier.)

Sans cesse elle présente à mon âme étonnée
L'empire *incompatible avec* votre hyménée. (Racine, *Bérénice*, acte V, sc. 6.)

« Cet abus était *inconciliable avec* toute espèce de constitution. »

Féraud, qui émet cette opinion, a pour lui le véritable sens de ces deux expressions, dont l'une signifie *qui ne peut s'accorder avec*, et l'autre, *qui ne peut se concil-*

lier avec : d'où il suit qu'on doit exprimer les deux termes de la relation, les deux choses qui ne peuvent pas compatir, qui ne peuvent pas se concilier ensemble.

D'après cela, on ne comprend pas comment l'Académie a donné les exemples suivants :

« C'est un esprit *incompatible*. — Un homme *incompatible*. — C'est une chose « *inconciliable*. »

Avec qui ? avec quoi ?

— L'Académie, en 1835, n'indique plus ces mots sans régime au singulier. A. L.

INCONCEVABLE, INABORDABLE et INACCESSIBLE se construisent ordinairement sans régime :

« La grande étendue de l'univers et la petitesse des atomes sont des choses « *inconcevables*. — Depuis qu'il est en place, il est *inaccessible*, *inabordable*. » (L'Académie.)

Ces adjectifs peuvent pourtant régir la préposition *à* :

O doux amusement ! o charme *inconcevable*

A ceux que du grand monde éblouit le chaos ! (J.-B. Rousseau, dde 7, liv. III.)

« Toute la côte de la pêcherie est *inabordable* aux vaisseaux de l'Europe. »

« On trouve peu de cœurs *inaccessibles* à la flatterie. » (Bellegarde.)

. . . Une profonde obscurité

Aux regards des humains le rend *inaccessible*.

(J.-B. Rousseau, parlant de Dieu.)

INCONCILIABLE. VOYEZ INCOMPATIBLE.

INCONNU et CONNU. *Inconnu* régir la préposition *à* :

« L'ennui, qui dévore les autres hommes, est *inconnu* à ceux qui savent s'occuper. » (Fénelon, *Télémaque*.)

Connu régir la préposition *de* :

« Quand on cherche de nouveaux amis, c'est qu'on est trop bien *connu* des anciens. »

Delille fait régir à *inconnu* la préposition *de* :

L'hymen est *inconnu* de la pudique abeille. (Traduct. des *Géorgiques*, chant IV.)

mais ce régime n'est pas autorisé, puisqu'avec le verbe *être* et les pronoms personnels *connu* se construit toujours avec la préposition *à*.

— L'Académie, à la vérité, donne pour exemple : *ce nom m'est connu* ; mais nous ne comprenons pas bien comment cela prouve que l'expression de Delille est incorrecte. La différence doit venir de ce que *connu* est tantôt un participe passif avec le régime *de*, comme *aimé* ; tantôt un adjectif prenant le régime *à*, quand il est joint aux pronoms. Le mot *inconnu* au contraire est un simple adjectif, régissant seulement la préposition *à*, et l'on ne peut lui donner le régime du participe *connu*, sous prétexte d'une analogie qui n'existe pas. A. L.

INCONSOLABLE. Cet adjectif régir *de* :

« Toute l'Égypte parut *inconsolable* de cette perte. » (Fénelon, *Télémaque*.)

L'Académie, édition de 1762, lui a donné pour régime la préposition *sur* :

« Il est *inconsolable* sur cette mort. »

mais ce régime ne nous semble pas être reçu. — L'Académie l'a rejeté depuis.

INCURABLE n'a point de régime ni au propre ni au figuré : mal *incurable*, ca-

ractère *incurable*, passion *incurable*. Ce mot, dit Voltaire (*Dict. phil.*, tom. 3), n'a encore été enchâssé dans un vers que par l'industriel Racine :

D'un *incurable* amour remèdes impuissants. (Phèdre, acte I, sc. 3.)

et *incurable*, qui n'est pas toujours très noble dans notre langue, devient élégant et très poétique.

INDOCILE. VOYEZ DOCILE.

INDULGENT. Les écrivains lui ont fait régir la préposition *à* et la préposition *pour* :

« Il est trop *indulgent* à ses enfants, *pour* ses enfants. »

(L'Académie et Féraud.)

Mais chacun *pour* soi-même est toujours *indulgent*. (Boileau, sat. IV.)

Rome lui sera-t-elle *indulgente* ou sévère ? (Racine, *Bérénice*, acte II, sc. 2.)

« Henri IV était *indulgent* à ses amis, à ses serviteurs, à ses maîtresses. »

(Voltaire, *Histoire du Parlement*.)

Quoi qu'il en soit de ces importantes autorités, nous pensons qu'en prose surtout la préposition *envers* est préférable avec *indulgent*.

— Cependant l'Académie n'en donne point d'exemple, et elle indique les deux prépositions *à* et *pour*. Il vaut donc mieux se fier à son autorité. A. L.

INÉBRANLABLE. On dit dans le Dictionnaire néologique que cet adjectif se met sans régime, et l'on critique un auteur d'avoir dit : « Il demeure *inébranlable* à toutes les secousses de la fortune. » Cependant il y a plusieurs exemples de ce mot employé avec un régime :

« Ce rocher est *inébranlable* à l'impétuosité des vents. » — « Il demeure *inébranlable* contre la violence des vagues. » (L'Académie.)

Mon cœur, *inébranlable* aux plus cruels tourments. (Corneille.)

« *Inébranlable* dans ses amitiés. »

« *Inébranlable* dans ses résolutions. » (L'Académie.)

INEXORABLE régir la préposition *à* :

« Saint Louis se rendit *inexorable* aux larmes et au repentir du blasphémateur. » (Fléchier) — « Dur au travail et à la peine, un homme *inexorable* à soi-même n'est indulgent aux autres que par excès de raison. »

(La Bruyère, chap. IV.)

Est-ce m'aimer, cruel, autant que je vous aime,

Que d'être *inexorable* à mes tristes soupirs.

(Racine, *les Frères ennemis*, acte II, sc. 3.)

Cet adjectif se dit aussi des choses : « Le rigide et *inexorable* ministère de la justice. » (Bossuet.)

Ma gloire *inexorable* à toute heure me suit. (Racine, *Bérénice*, V, sc. 6.)

Jéhu n'a point un cœur farouche, *inexorable*.

(Le même, *Athalie*, acte III, sc. 6.)

Voy. le mot EXORABLE aux *Rem. dét.*

INEXPLICABLE se construit quelquefois avec la préposition *à* :

« Ils sont une énigme *inexplicable* à eux-mêmes. » (Massillon.)

Cet illustre orateur applique cet adjectif aux personnes ; mais, comme le fait très bien observer Féraud, on dit d'un homme qu'il est *indéfinissable*, et l'on ne peut pas dire qu'il est *inexplicable*.

Cette observation, que la plupart des lexicographes ont sanctionnée, n'a pas empêché madame de Staël de dire :

« Ces femmes sont pour l'ordinaire *inexplicables*. »

— Il y a sans doute inadvertance dans le reproche fait à Massillon, car sa phrase est irréprochable de tous points. Quant à l'observation critique, l'Académie semble la confirmer en donnant seulement pour exemple : « L'homme est une énigme *inexplicable* à lui-même. » Cependant, si l'on peut dire que l'homme est une énigme, ne peut-on pas aussi, par une synthèse naturelle, dire qu'il est *inexplicable*. Nous n'osons pas condamner une expression juste et claire, que du reste le mot *indéfinissable* ne saurait remplacer. A. L.

INFATIGABLE. Bossuet et le traducteur de Hume ont fait régir à cet adjectif la préposition *à* et l'infinifit :

« *Infatigable* à instruire, à reprendre, à consoler, etc.

« Il était *infatigable* à expédier promptement les causes. »

Ce régime paraît fort bon à Féraud — L'Académie n'en donne pas d'exemple.

INFÉRIEUR régît à pour les personnes et *en* pour les choses.

« Nous les regardons comme d'un ordre *inférieur* à nous. » (Bossuet.)

« Les ennemis nous sont *inférieurs* en forces, en nombre, en infanterie. »

(L'Académie.)

INFIDÈLE. Cet adjectif, appliqué aux choses, se dit, ou sans régime :

« La société des hommes est une mer *infidèle*, et plus orageuse que la mer même. »

(L'abbé Esprit.)

ou avec un régime accompagné de la préposition *à* :

Infidèle à sa secte et superstitieuse. (Voltaire, la *Henriade*, chant II.)

INGÉNIEUX régît pour devant les noms et *à* devant les verbes :

« Les esprits délicats, si *ingénieux* pour les plaisirs des autres, ont trop de goût pour eux-mêmes. »

(Saint-Evremond.)

« Le vice est *ingénieux* à se déguiser. »

(Féraud.)

« Les hommes sont *ingénieux* à se tendre des pièges les uns aux autres. »

(L'abbé Esprit.)

INGRAT s'emploie avec la préposition *envers* quand le régime est un nom de personne : *Ingrat envers* Dieu ; *ingrat envers* son bienfaiteur ; et avec la préposition *à* quand le régime est un nom de chose.

« Une terre *ingrate* à la culture ; un esprit *ingrat* aux leçons. » (Roubaud.)

... Ces mêmes dignités

Ont rendu Bérénice *ingrate* à vos bontés. (Racine, *Bérénice*, acte I, sc. 3.)

Mais voyant que ce prince *ingrat* à ses mérites.

(Corneille, *Pompée*, acte II, sc. 2.)

Ingrat à tes bontés, *ingrat* à ton amour.

(Voltaire, *Mort de César*, acte I, sc. 2.)

Malheur au citoyen *ingrat* à sa patrie

Qui vend à l'étranger son avare industrie.

(Delille, la *Pitié*.)

INIMITABLE. Voyez aux *Remarques détachées* une observation sur l'emploi de cet adjectif.

INJURIEUX se construit avec la préposition *à* et la préposition *pour*

« Ce mémoire est *injurieux* aux magistrats ; cela est *injurieux* pour lui, pour sa maison, pour ses amis. » (L'Académie.)

INQUIET a une signification différente suivant qu'il demande *de* ou *sur*. Être *inquiet de* exprime la cause de l'inquiétude : Je suis *inquiet de* ne pas recevoir de vos nouvelles ; je suis *inquiet de* ce triste événement.

Être *inquiet sur* exprime l'objet de l'inquiétude : Je suis *inquiet sur* son sort ; je suis *inquiet sur* ce qui résultera de cet événement.

Observez encore que l'adjectif *inquiet* n'exprime qu'une situation de l'âme sans avoir égard à la cause qui la produit. Il diffère en cela du participe passé *inquiété*, qui renferme et l'idée de cette situation et l'idée d'une cause étrangère d'où elle vient ; ainsi *inquiet* peut s'employer absolument ; *inquiété* veut toujours un régime. C'est donc à tort que Racine a dit dans *Andromaque*, act. I, sc. 2 :

La Grèce en ma faveur est trop *inquiétée*.

et dans *Alexandre le Grand*, act. II, sc. 1 :

... Mon âme *inquiétée*,

D'une crainte si juste, est sans cesse agitée.

(D'Olivet, *Remarques sur Racine*.)

— Malgré l'autorité de D'Olivet, il nous semble qu'il n'y a rien à reprendre dans cette expression, car le participe s'emploie sans complément, aussi bien que l'adjectif, quand il porte son explication en lui-même : on dit *triste* ou *attristé*, *faible* ou *affaibli*, *calme* ou *calmé* sans aucun régime ; pourquoi ne dirait-on pas *inquiet* ou *inquiété* ? La nuance est différente ; mais la syntaxe est la même. Voyez encore ce qui sera dit plus loin ch. XII, art. 2, § 1^{er}. A. L.

INSATIABLE. Le père *Bouhours* est d'avis que cet adjectif doit s'employer absolument, et il condamne : *Insatiable de biens*, *insatiable de voir*.

Cependant l'Académie donne des exemples du régime des noms : *Insatiable de gloire*, *d'honneurs*, *de richesses*, *de louanges* ; et ce régime est usité aujourd'hui ; mais celui des verbes est très douteux.

INSÉPARABLE. Quand cet adjectif se dit des personnes, il s'emploie toujours sans régime : « Ces deux amis sont *inséparables*. » (L'Académie.) quand il se dit des choses, on peut l'employer sans régime : La chaleur et le feu sont *inséparables*.

Mais le plus souvent il se construit avec la préposition *de* :

« La reconnaissance est une des qualités les plus *inséparables* des âmes bien nées. » (Pensée de Louis XIV.)

« Le remords est *inséparable* du crime. » (L'Académie.)

« L'orgueil est presque *inséparable* de la faveur. » (Fléchier.)

INSOLENT peut être accompagné d'une des prépositions *dans*, *en*, *avec* :

« Les âmes basses sont *insolentes* dans la bonne fortune et consternées dans la mauvaise. »

— Voyez notre observation au mot *fameux*, p. 290. A. L.

« Ce valet est *insolent* en paroles. — Combien de gens sont *insolents* avec les femmes ! » (L'Académie.)

Un écrivain a fait régir à l'adjectif *insolent* la préposition *de* :